

Révision du Plan de Déplacements Urbains d'Orléans Métropole Atelier de stratégie environnementale – Septembre 2017



Boigny-sur-Bionne - Bou - Chanteau - La Chapelle-Saint-Mesmin - Chécy - Combleux
Fleury-les-Aubrais - Ingré - Mardié - Marigny-les-Usages - Olivet - Orléans - Ormes
Saint-Cyr-en-Val - Saint-Denis-en-Val - Saint-Hilaire-Saint-Mesmin - Saint-Jean-de-Braye
Saint-Jean-de-la-Ruelle - Saint-Jean-le-Blanc - Saint-Privé-Saint-Mesmin - Saran - Semoy

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ





Programme de la rencontre

Les thématiques environnementales

15 min

Levier d'actions du PDU

Déchets

Milieu physique

Eau

Sols

Risques naturels et

technologiques

Milieus naturels et
biodiversité /Trame

Verte et Bleue

Paysages et patrimoine

Energie

Air/Gaz à Effet de Serre

Nuisances sonores

Synthèse des enjeux retenus

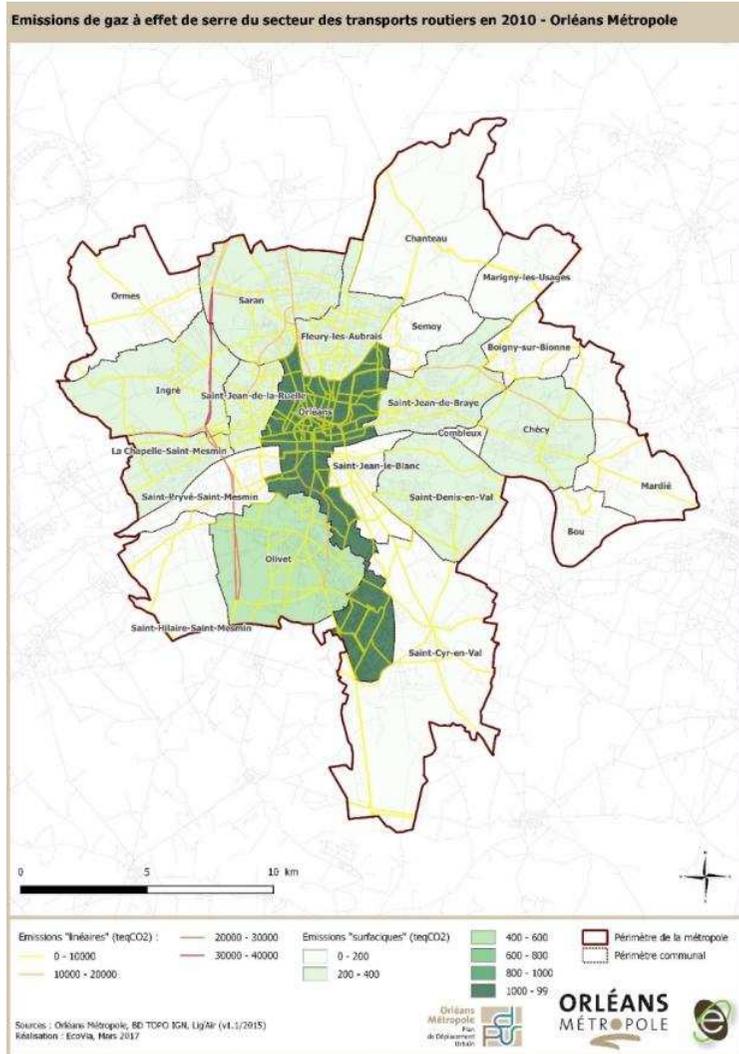
Construction de la stratégie environnementale, Atelier participatif

50 min



Energie / GES / Air

Levier d'actions du PDU



Pour le secteur des transports en 2012:

- Forte consommation de produits pétroliers
 - 25 % de la consommation d'énergie finale
 - 33 % des émissions de Gaz à Effet de Serre
- (Résidentiel pour 24 %, tertiaire pour 24 % et industrie pour 16 %)

d'après données Lig'Air 2012

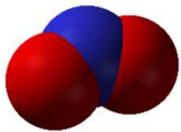
Sur Orléans Métropole	Totale en 2012	Part des transports routiers	Transports routiers 2012	Objectif SRCAE 2050	Transports routiers 2050 à atteindre
Consommation d'énergie en tep/hab.	1,9	25,4 %	0,5	-29,5 % entre 2008 et 2050	0,36
Emissions de GES en teqCO ₂ /hab.	5,6	24,8 %	1,4	-70%	0,46



Energie / GES / Air

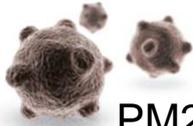
d'après données Lig'Air 2012

NO₂



- 61 % des émissions de NOx par les transports (suivi par l'industrie avec 15 %)

Dépassements de la valeur limite : A10, tangentielles et centre Orléans & exposition d'une partie de la population



PM2.5

- ¼ des émissions de particules par les transports (36% par le résidentiel et 30% par l'industrie)

PM10

Aucun dépassement des valeurs limites annuelles

Levier d'actions du PDU



Seuils réglementaires (Valeur limite pour la protection de la santé)

NO₂ 40 µg/m³/an

PM₁₀ 40 µg/m³/an (objectif qualité 30 µg/m³/an)

PM_{2.5} 25 µg/m³/an (valeur cible 20 µg/m³/an)

PPPA 2014 → - 6 % des émissions du secteur des transports en PM10 et NOx entre 2008 et 2018 (à priori déjà atteint, -12 % de NOx et -20 % de PM dues aux transports entre 2010 et 2012)

Objectif 1 : respecter la directive européenne liée à la qualité de l'air et à l'exposition de la population

Aucun habitant ne doit être exposé au dépassement d'une valeur limite

- ✓ NO₂ : Traitement et élimination des dépassements de la valeur limite
- ✓ PM₁₀ : Prévenir des dépassements

Objectif 2 : respecter les objectifs nationaux liés aux baisses des émissions : Directive Plafond et Plan Particules

- ✓ NOx : - 40% (Directive Plafond (soit - 35% à partir de 2008))
- ✓ PM₁₀ : - 30% (Plan Particules (soit - 28% à partir de 2008))
- ✓ PM_{2.5} : - 30% (Plan Particules (soit - 29% à partir de 2008))

Enjeux :

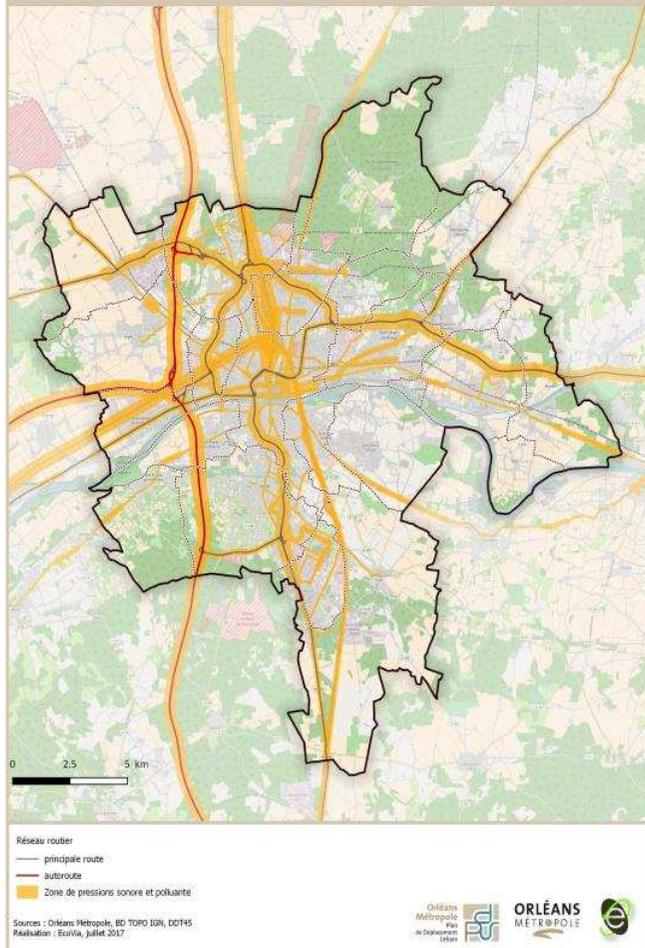
- Limiter la consommation d'énergies fossiles et les émissions de GES, en réduisant notamment la part des VP
- Réduire les émissions atmosphériques polluantes liées aux transports, en réduisant notamment la part des VP
- Réduire la taille de la population exposée à la pollution atmosphérique
- Prendre en compte les préconisations de PPA et anticiper les besoins du PCAET en cours d'élaboration



Les nuisances sonores



Enjeux de pressions sonores et polluantes - Orléans Métropole



d'après données DDTM 2017

- Environ 19 % de la population (dont 13 % sur la commune d'Orléans) serait exposée à des nuisances sonores supérieures à la limite réglementaire de $L_{den} \geq 68$ dB(A)
- PPBE Agglo en vigueur sur Orléans Métropole

Enjeux :

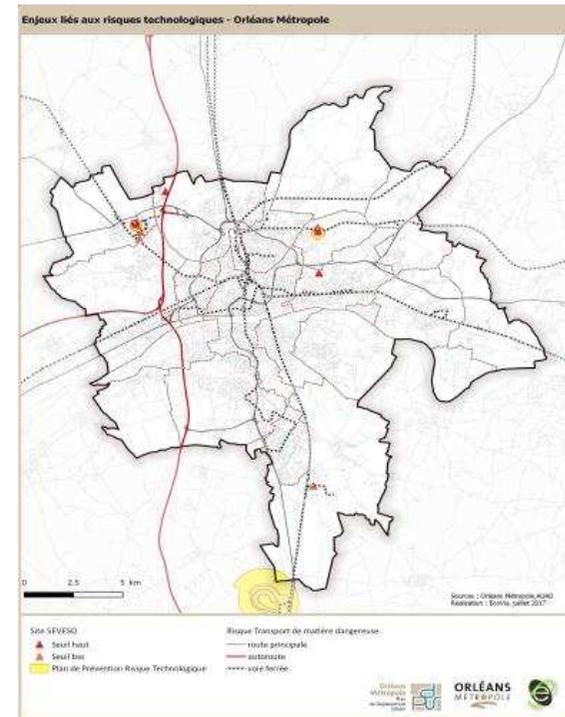
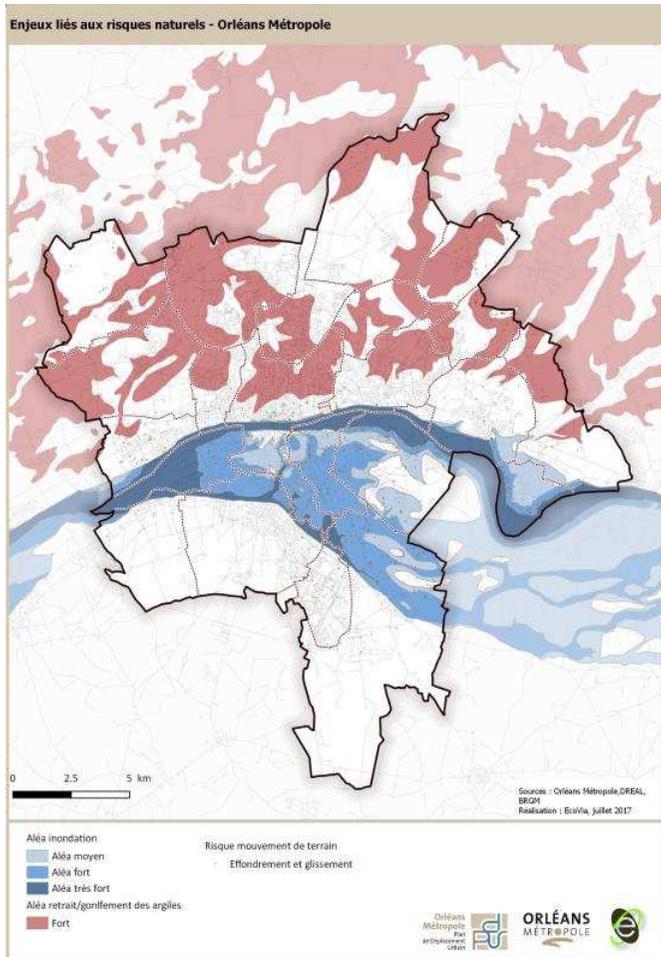
- Réduire les nuisances sonores liées aux déplacements
- Réduire la taille de la population exposée aux nuisances sonores
- Améliorer la connaissance des points noirs du bruit (PNB)
- Agir dans le cadre des PPBE (Etat, Métropole)



Les risques

- Risque de débordement de la Loire et de ses affluents
- Risque mouvement de terrain très important (cavités souterraines)
- 8 sites SEVESO dont 4 Seuil Haut et 4 Seuil Bas
- Risque de transport de matières dangereuses significatif
- PPRI Val de Loire et 3 PPRT approuvés, nombreux DICRIM et PCS

Levier d'actions du PDU



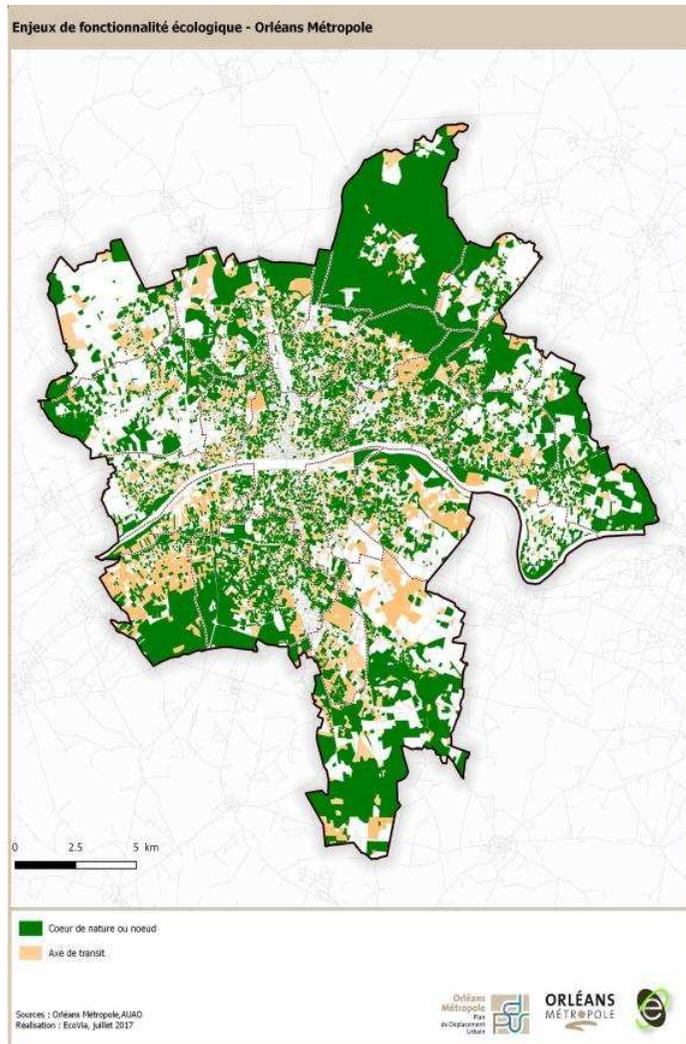
Enjeux :

→ Ne pas créer de nouveaux risques naturels et technologiques et ne pas aggraver les risques existants notamment les risques inondation et transport de matières dangereuses

→ Interdire la proximité entre transports ferroviaire de TMD et de voyageurs



Milieus naturels /biodiversité



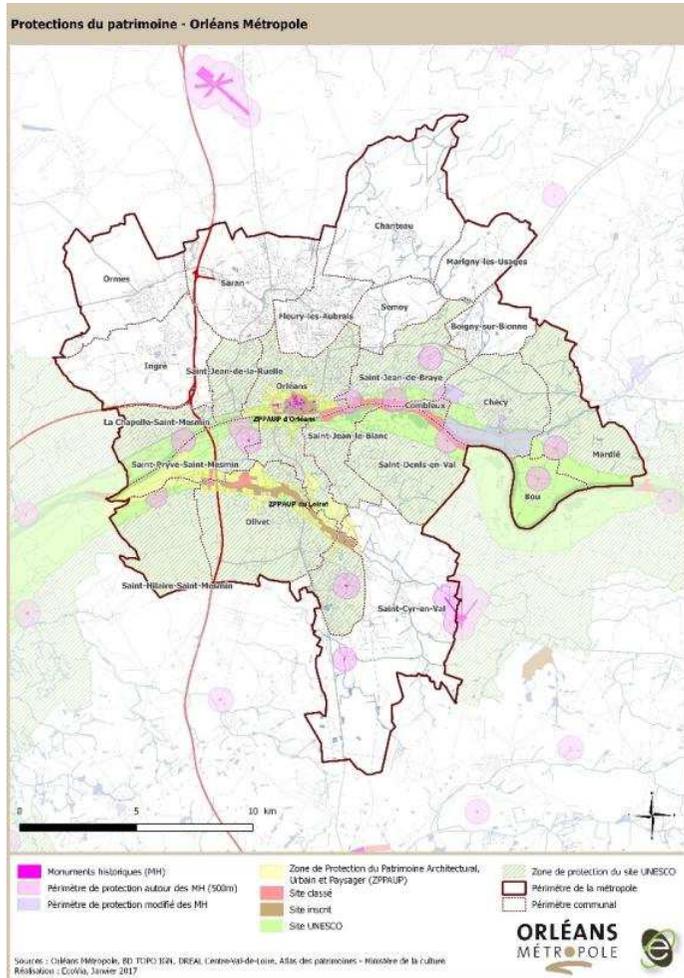
- 3 entités favorables à la biodiversité : Loire, forêt d'Orléans, Sologne
- Périmètres d'inventaires et de protection : 11 ZNIEFF, 4 Natura 2000, 1 RNN, 1 APPB
- Habitats naturels variés, grande diversité d'espèces, parcs et jardins en milieu urbain
- Pressions urbaines et consommation d'espaces naturels et agricoles => destruction et/ fragmentation
- Urbanisation à proximité des cours d'eau
- Obstacles majeurs brisant les continuités écologiques : A10, A71, voies ferrées, axes routiers majeurs infranchissables

Enjeux

- Préserver les milieux naturels et préserver la faune et la flore sauvage, limiter la consommation d'espace
- Prendre en compte et préserver les continuités écologiques lors des projets d'infrastructures



Paysages et patrimoine



- Diversité paysagère notable : cinq grandes unités
- Un patrimoine historique riche et protégé : Le Val de Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO, 5 sites inscrits, 7 sites classés, 187 monuments historiques et 2 ZPPAUP
- Pressions urbaines sur les paysages de la Beauce et de Sologne et sur les lisières de la forêt d'Orléans
- Menaces sur le Val de Loire : étalement urbain, aménagements non intégrés, architecture banalisée,
- Entrées de ville peu qualitatives

Enjeux :

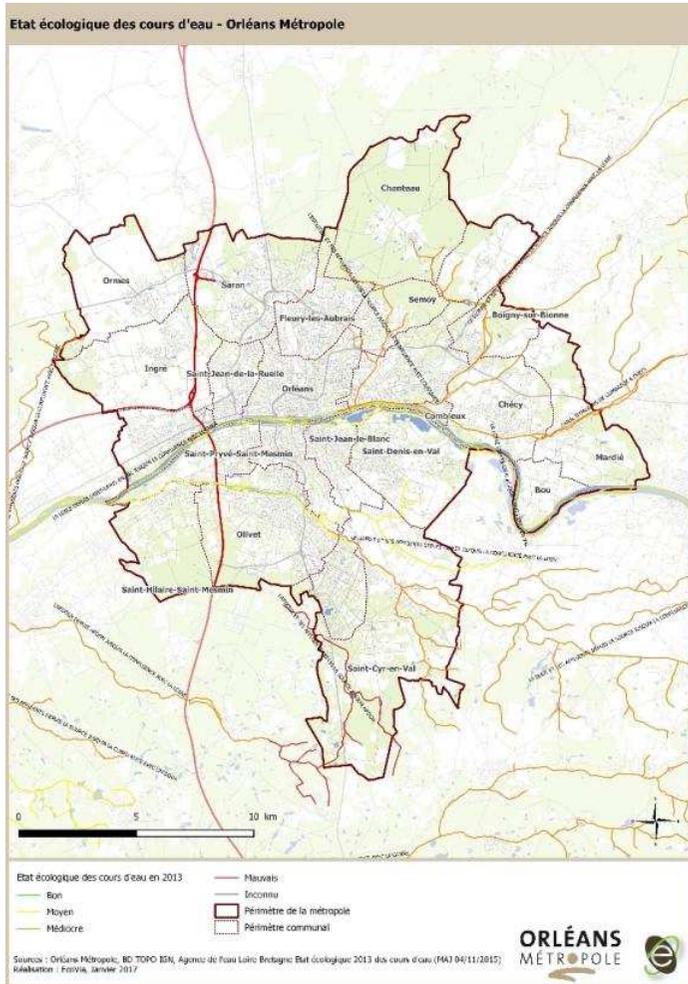
→ Considérer l'espace comme une ressource qu'il convient de protéger et de mettre en valeur :

→ Améliorer l'intégration des infrastructures de transport aux différentes échelles du paysage et notamment au niveau des entrées de villes



Ressource en eau

Levier d'actions du PDU



- Réseau hydrographique marqué essentiellement par la Loire, ses affluents et le canal d'Orléans.
- 30 forages pour l'Alimentation en Eau Potable (AEP) dont 6 captages prioritaires dotés d'une déclaration d'utilité publique (DUP) et de périmètres de protection.
- Une usine de potabilisation des eaux performante
- 2 SAGE (SAGE Nappe de Beauce et SAGE Val de Dhuy Loiret)
- Une gestion de l'assainissement collectif et non collectif de qualité
- Ressource en eau sensible et à protéger
- Mise en conformité des installations non collectives à poursuivre

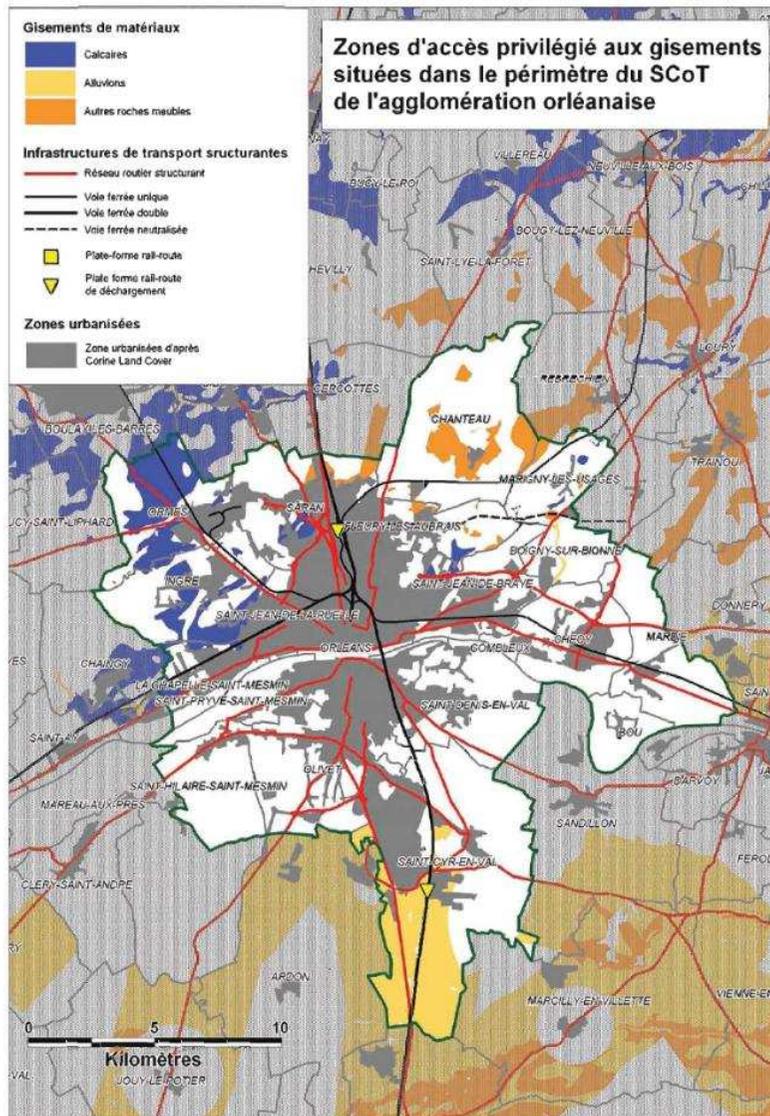
Enjeux :

→ Réduire l'impact des infrastructures de transports sur l'écoulement naturel des eaux (cours d'eau et eaux pluviales)



Ressources minérales

Levier d'actions du PDU



- 3 types de gisements : les calcaires au nord-ouest, les alluvions au sud et les autres roches meubles au nord-est
- Approvisionnement de la région Ile-de-France (2 Mt en 2008, dont 560 000 t du Loiret).
- Dépendance de la Métropole aux ressources extérieures (forte consommation).
- Transports de matériaux effectués exclusivement par camion

Enjeux :

→ Optimiser les transports de matériaux sur le territoire afin de réduire les consommations énergétiques et les nuisances associées



Synthèse des enjeux

Enjeux d'échelle métropolitaine déclinés selon les leviers d'actions du futur PDU

HIERARCHISATION PROPOSEE	ENJEUX
FORT	Réduire les émissions atmosphériques liées aux transports, particulièrement les véhicules particuliers
	Réduire la population exposée à la pollution atmosphérique
	Limiter la consommation d'énergies fossiles liée aux transports
	Réduire les nuisances sonores liées aux déplacements
	Réduire la population exposée aux nuisances sonores
MOYEN	Préserver les milieux naturels et les fonctionnalités écologiques
	Limiter la consommation d'espace
	Gérer la fréquentation touristique dans les espaces naturels
	Ne pas aggraver les risques existants, notamment les risques inondation et transport de matières dangereuses
	Préserver les paysages identitaires du territoire et améliorer les entrées de ville
FAIBLE	Participer à limiter les risques de pollution des eaux liés aux transports
	Participer à favoriser l'indépendance du territoire en termes de ressources minérales
	Participer à une gestion des déchets maîtrisée



Atelier participatif

- **Objectif :**

- ▶ Valider les enjeux issus de l'état initial de l'environnement
- ▶ Hiérarchiser et spatialiser ces enjeux
- ▶ Mobiliser votre connaissance du territoire

- **Déroulement :**

- ▶ **Concertation en équipes autour d'une mission commune (15')**
 - identification de trois enjeux majeurs
 - proposition de reformulation des enjeux
 - proposition de spatialisation (travail sur carte)
 - proposition d'actions prioritaires
- ▶ **Collecte des propositions (15')**
- ▶ **Mise en commun (15')**
 - Partage, échange, ajustement de la stratégie environnementale

Merci de votre attention

Patrice GOYER
p.goyer@ecovia.fr

Teddy COMBE
t.combe@ecovia.fr

04 42 12 53 31
www.ecovia.fr





Glossaire

APPB: arrêté préfectoral de protection de biotope

DICRIM: document d'information communal sur les risques majeurs

GES: gaz à effet de serre

Lden: indicateur calculant un volume de bruit global (moyen) avec une pondération spécifique pour les périodes de jour, de soirée et de nuit.

NOx: oxydes d'azote

PPBE: plan de protection du bruit dans l'environnement

PCS: plan communal de sauvegarde

PM: particules fines

PPRI: plan de prévention du risque inondation

PPRT: plan de prévention du risque technologique

RNN: réserve naturelle nationale

SAGE: schéma d'aménagement et de gestion des eaux

SEVESO: désigne des entreprises à risques pour l'homme et l'environnement

ZNIEFF: zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique

ZPPAUP: zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager